

PROVINCE DE NAMUR
VILLE D'ANDENNE

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 11 DECEMBRE 2017

N° 2017/11
57^{ème} réunion de la législature

Le Collège communal de la Ville d'ANDENNE a l'honneur de vous convoquer par la présente à la réunion du Conseil communal qui se tiendra **le lundi 11 décembre 2017, à 20 heures**, en la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. ADMINISTRATION

Délégation de contreseing – Direction des Services techniques – Gestion administrative des concessions de sépulture - Communication

2. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Modification de la composition de la Commission locale de rénovation urbaine (C.R.U.)

3. ASSOCIATIONS

« *L'ouvrier chez lui* » - Assemblée générale extraordinaire du 18 décembre 2017 – Mandat de vote à délivrer

4. CIRCULATION ROUTIERE

ANDENNE : rue du Condroz (RN 921) – Stationnement

5. CULTE

1. Fabrique d'église de WARTET – Budget 2018 - Approbation
2. Eglise protestante de SEILLES – Compte 2016 - Réformation
3. Eglise protestante de SEILLES – Budget 2017 – Réformation

6. DIVERS

« Ville Amie Des Aînés » - Adhésion

7. ENSEIGNEMENT

Adoption des projets d'établissements des écoles communales d'ANDENNE

- a) Ecole communale d'ANDENNE I (implantation de SEILLES)
- b) Ecole communale d'ANDENNE I (implantation de COUTISSE)
- c) Ecole communale d'ANDENNE I (implantation de NAMECHE)
- d) Ecole communale d'ANDENNE II (implantation de SCLAYN)
- e) Ecole communale d'ANDENNE II (implantation de LANDENNE)
- f) Ecole communale d'ANDENNE II (implantation de BONNEVILLE)
- g) Ecole communale d'ANDENNE III (implantations de VEZIN-CENTRE, VEZIN-FONTEYNE et Reppe)

8. ENVIRONNEMENT

Renouvellement de la convention entre la Ville d'ANDENNE et l'A.S.B.L. TERRE pour la collecte des déchets textiles ménagers

9. FINANCES

1. Budget 2018 de la Ville
 - a) Examen du rapport sur les affaires communales
 - b) Présentation et discussion du budget – Adoption
 - c) C.P.A.S. – Fixation de la dotation communale 2018
 - d) Zone de Police des Arches - Fixation de la dotation communale 2018
 - e) Zone de secours NAGE - Fixation de la dotation communale 2018
2. Taxe de répartition sur les carrières – Non-application - Compensation régionale 2018

10. INTERCOMMUNALES

1. INASEP - Assemblée générale ordinaire du 20 décembre 2017 – Mandat de vote à délivrer
2. ECETIA INTERCOMMUNALE – Assemblée générale ordinaire du 19 décembre 2017 – Mandat de vote à délivrer
3. PUBLIFIN – Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 21 décembre 2017 – Mandat de vote à délivrer

11. MARCHES PUBLICS

Marchés publics passés par délégation – Communication

12. MARCHES DE SERVICES

1. Rénovation de la toiture de la nef de l'église de NAMECHE – Misions d'étude et de coordination sécurité-santé - Relations in house – Conventions avec l'INASEP
2. MAIZERET : rue de Villenval – Rénovation d'un mur de soutènement – Relation in house – Convention avec l'INASEP

13. PATRIMOINE

1. ANDENNE - Acquisition par la Ville d'ANDENNE d'un terrain sis au lieu-dit « Anton » - Affaire « C. » - Décision de principe
2. ANDENNE : rue Dozin - Délimitation d'un terrain appartenant d'avec le domaine public communal - Procès-verbal de bornage du 28 juillet 2017 du géomètre CORDIER - Approbation

14. POLICE

Confirmation d'ordonnances de police prises d'urgence par le Bourgmestre (article 134 N.L.C.)

15. TUTELLE

Communication de diverses décisions prises par l'autorité de tutelle (article 4 R.G.C.C.)

16. QUESTIONS ET INTERPELLATIONS

HUIS CLOS

17. CONTENTIEUX

Ville d'ANDENNE / S.P.R.L. G.B. - Autorisation d'ester en justice

18. PERSONNEL

1. Musée communal de la Céramique - Convention de mise à disposition de personnel (V.A.)
2. Personnel enseignant - Ratification de désignations temporaires (33)
3. Personnel enseignant - Ratification de la désignation d'un professeur de seconde langue (A.D.)

PAR LE COLLEGE,

Le Directeur général,



Y. GEMINE

Le Bourgmestre,



C. EERDEKENS

NOTA BENE :

1. Le procès-verbal de la réunion du Conseil communal du 20 novembre 2017 n'a pu être complètement confectionné; il sera disponible lors de la deuxième plus prochaine réunion du Conseil communal. Est disponible le compte rendu de la réunion commune du 20 novembre 2017 du Conseil communal et du Conseil de l'Action sociale.
2. Conformément aux dispositions de l'article L 1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, toute proposition étrangère à l'ordre du jour doit être remise au Bourgmestre ou à celui qui le remplace au moins cinq jours francs avant l'assemblée; elle doit être accompagnée d'une note explicative ou de tout document propre à éclairer le Conseil communal. Il y a lieu également de tenir compte, en la matière, des dispositions du Règlement d'ordre intérieur.
3. Le Directeur général et la Directrice financière, ou leurs délégués, seront présents au Centre administratif le **mercredi 6 décembre 2017**, de 17h00 à 19h00, à la disposition des membres du Conseil communal relativement aux points de l'ordre du jour.